

- **Dates importantes**

Lundi 7 avril : Conseil d'établissement à 19 h

Jeudi 17 avril : Journée de classe – Jour 3

Vendredi 18 avril : Congé – Vendredi saint

Lundi 21 avril : Congé – Lundi de Pâques

Mardi 22 avril : Journée de classe – Jour 5



- **Déménagement**

Si vous avez déménagé ou si vous prévoyez le faire bientôt, il est très important d'en aviser Mme Sylvie au secrétariat car cela pourrait avoir un impact important sur l'inscription de votre enfant pour la prochaine année scolaire.

- **Vélo**

Avec le beau temps qui arrive, plusieurs élèves se demandent s'il est possible de venir à l'école à vélo. Conformément aux règles de l'école, les élèves de 3^e à 6^e année sont autorisés à venir à l'école à vélo. Le privilège pourrait être suspendu si les conditions ne sont pas respectées.

Conditions d'utilisation du vélo à l'école :

- Port obligatoire du casque;
- Respecter les éléments de sécurité;
- Circuler à côté de son vélo dans la pente de la rue des Écoliers;
- Ne pas circuler sur le stationnement et sur la cour;
- Attacher son vélo avec un cadenas à la clôture du cimetière.



- **Tenue vestimentaire des élèves**

Le printemps fait son arrivée, lentement mais sûrement! Il est de mise que tous les élèves de l'école portent des vêtements adéquats selon la température.

Afin d'aider à maintenir notre école propre, nous demandons aux élèves de prévoir une paire de chaussures pour l'extérieur et une pour l'intérieur.

- **Conseil d'Établissement**

Prochaine séance : Lundi 7 avril à 19h

Vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez assister aux rencontres.

Les séances du conseil d'établissement sont publiques, sauf en cas de huis clos lorsqu'un sujet confidentiel est traité. Les membres du CÉ ont droit de parole et de vote sur les décisions prises. Tous les parents d'élèves de l'école peuvent être présents lors des réunions du CÉ. Les parents observateurs peuvent poser des questions ou formuler des commentaires uniquement pendant la période prévue à cet effet, si elle est incluse dans l'ordre du jour. Les interventions doivent être respectueuses et en lien avec les sujets discutés. Le président du CÉ peut intervenir pour assurer le bon fonctionnement de la séance. Contrairement aux membres élus du CÉ, les parents observateurs n'ont pas de droit de vote ni de participation aux délibérations.

- **Sécurité dans le stationnement**



Les parents doivent utiliser le stationnement du presbytère ou la rue près du débarcadère des autobus et ce, en tout temps. Les espaces devant l'école sont réservés. Nous observons que beaucoup de parents circulent à pied avec leurs enfants dans le stationnement, pour maximiser la sécurité, nous vous demandons d'utiliser les trottoirs.

- **Informations aux parents**

- ❖ Le 11 février dernier avait lieu l'activité de la Fête des Neiges.

Merci à tous les parents et grands-parents bénévoles pour votre aide lors de cette activité.

Merci également à la personne responsable du TIM HORTON de St-Jean Chrysostome pour le chocolat chaud et M. François Roberge, directeur du Marché Richelieu de Breakeyville pour la collation (biscuits).

- ❖ Lors de la journée du 14 février, tout le monde portait son (PYJ) pyjama pour *Opération Enfant Soleil*. Tous ensemble, nous avons amassé le montant de : 558.25 \$ qui leur sera versé.
Merci pour votre participation
- ❖ L'activité : « Le Sac Rose dans les écoles » en collaboration avec Le Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome se déroulait dans la semaine du 17 au 21 mars.
Le projet consistait principalement à sensibiliser les élèves à l'importance du partage et du réconfort en personnalisant des sacs blancs avec de joyeux dessins. Sous la forme d'un devoir ou d'une activité. La classe par école, qui aura le plus grand taux de participation sous le thème du partage et de l'entraide, se verra gagner un prix d'une valeur de 650 \$ pour une sortie.
La classe gagnante sera déterminée et nous vous donnerons le résultat dans le prochain info-parents.

- **Coordonnées l'école**

Secrétariat : 418 839-4188 poste 0

taniata@cssdn.gouv.qc.ca

Service de garde : 418 839-4188 poste 1

service-garde.taniata@cssdn.gouv.qc.ca

Karine Poitras
Directrice

Youzhi Plourde
Directrice adjointe

